

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS1393

présenté par

Mme Ronceret, M. Berville, M. Frébault, Mme Hoffman, M. Ledoux, Mme Liso, M. Marion,
M. Metzdorf, M. Sorre, M. Woerth, M. Viry, Mme Piron, Mme Colin-Oesterlé, Mme Maud Petit,
M. Philippe Vigier, M. Mazaury, Mme Bellamy et Mme Youssouffa

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
